



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CAMPUS
FRANCE



THAÏLANDE

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET COOPÉRATION UNIVERSITAIRE

Focus

N°38 - MARS 2023

INFORMATIONS CLÉS

Nom officiel

Royaume de Thaïlande

Langue officielle

Thaï

Superficie

514 000 km²

Capitale

Bangkok (renommée Krung Thep Maha Nakhon depuis 2022)

Villes principales

Bangkok (et agglomération), Chiang Mai, Hat Yai, Chonburi, Korat, Udon Thani, Khon Kaen

Population (2021)

71 601 103

Monnaie (février 2023)

Baht (฿) –
1 € équivaut à 37 ฿

PIB (2021)

505,95 milliards \$ US courants

PIB par habitant (2021)

7 066 \$ US courants

Budget de l'éducation (2021)

2 778 millions €¹

Étudiants de l'enseignement supérieur (2016)

2,4 millions

Étudiants accueillis en mobilité internationale (2020)

25 000 (1,3 %)

Étudiants thaïlandais en mobilité internationale (2020)

32 000 (1 %)

Sources : Banque mondiale, Institut statistique de l'Unesco, ISU.

1. Education Expenditure by Function: Fiscal Year 2012 - 2021

La Thaïlande en quelques dates

1932 : Révolution militaire et populaire puis création de la monarchie constitutionnelle.

1950 : Le Roi Bhumibol Adulyadej (Rama IX) est couronné.

1973 : Des émeutes étudiantes et sociales provoquent la chute du gouvernement militaire.

1990 : Création de la première université autonome : Suranaree University of Technology.

2016 : Mort du Roi Rama IX et deuil national d'un an. Son fil aîné reprend sa suite sous le nom de Rama X.

2019 : Création du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Science et de l'Innovation (MHESI).



Introduction

La Thaïlande est le seul pays d'Asie du Sud-Est à n'avoir jamais été colonisé par les puissances européennes. Contrairement aux pays voisins, le système éducatif thaïlandais s'est donc développé principalement de manière autonome, suivant sa propre trajectoire. **Le système d'éducation formelle du pays date de la fin du XIII^e siècle, lorsque l'alphabet thaï a été développé sous le roi Rakhamaeng le Grand.** L'aristocratie était éduquée dans les institutions royales d'instruction, tandis que les roturiers pouvaient recevoir une éducation dans les monastères bouddhistes.²

Avec l'intégration croissante du pays dans l'économie mondiale, **la Thaïlande a depuis le XIX^e siècle modernisé son système éducatif basé sur les modèles occidentaux,** en particulier après la fin de la monarchie absolue thaïlandaise en 1932. De nombreux éléments du système d'enseignement supérieur thaïlandais contemporain sont modelés sur le système d'éducation des États-Unis, y compris la structure des diplômes, le système de crédits et la composante d'enseignement général dans les programmes de premier cycle.

Aujourd'hui, la Thaïlande poursuit une intégration accrue dans la communauté mondiale de l'éducation, en mettant l'accent sur les partenaires régionaux (notamment les pays partenaires de l'ASEAN³). Le nombre de programmes de collaboration entre les établissements d'enseignement supérieur thaïlandais et étrangers est en augmentation et **l'internationalisation du système éducatif thaïlandais est devenue une priorité du gouvernement** ces dernières années.

Le pays fait cependant face à un défi démographique : **en raison de la baisse des taux de natalité, le nombre total d'inscriptions a diminué ces dernières années à tous les niveaux d'enseignement.** Cette tendance est vouée à s'accélérer dans l'enseignement supérieur, car la Thaïlande devrait avoir la population de 18 à 22 ans qui décline le plus rapidement au monde dans les années à venir, la population d'âge universitaire devant diminuer d'environ 20 % entre 2012 et 2025.⁴

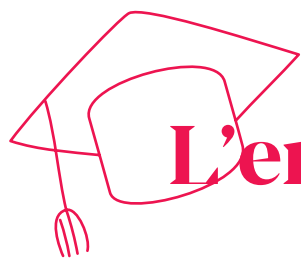
La Thaïlande est historiquement le partenaire le plus ancien de la France en Asie du Sud-Est : en 2016, les deux pays ont célébré 160 ans de relations bilatérales⁵. Aujourd'hui la coopération entre les deux pays est forte, notamment sur le plan universitaire et scientifique par la présence d'organismes de recherche français en Thaïlande et le financement de différents programmes de bourses par l'Ambassade de France en Thaïlande pour soutenir la mobilité des étudiants et chercheurs thaïlandais.

2. <https://wenr.wes.org/2018/02/education-in-thailand-2>

3. L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est est une organisation politique, économique et culturelle regroupant dix pays : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande, Brunei, Vietnam, Laos, Birmanie et Cambodge.

4. <https://monitor.icef.com/2016/07/thai-demand-higher-education-cooling-population-ages/>

5. Le Traité d'amitié et de commerce entre le Siam et la France ayant été signé le 15 août 1856.



L'enseignement supérieur en Thaïlande



Auditorium de l'Université de Chulalongkorn.

Le système d'enseignement supérieur et de recherche thaïlandais s'est véritablement transformé ces dernières décennies, à commencer par son propre **ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Science, la Recherche et de l'Innovation (MHESI)**, créé en 2019 de la fusion de plusieurs agences, organismes de recherche, et de l'ancien ministère. Cette centralisation des différents acteurs de l'ESRI thaïlandais donne le cap d'une politique de réformes importantes, dont la « Stratégie nationale 2018-2037 » est le principal vecteur, avec **l'objectif de rejoindre les pays à revenu élevé d'ici 2036 par le développement du capital humain et le renforcement de la recherche**. Souhaitant devenir un leader de l'ASEAN en matière de recherche et d'innovation, le pays investit donc massivement dans l'amélioration de ses secteurs industriels clés (*medical hub*, pollution de l'air, agroalimentaire)⁶.

Si ce nouveau ministère se concentre sur les sciences humaines et sociales, reconnaissant ainsi les principaux outils de soft power du pays (culture, art, religion), il donne également la priorité à la promotion et au développement de la science, de la technologie et de l'innovation, dans le cadre de sa stratégie « Thailand 4.0 ».

La Thaïlande souhaite voir ses universités devenir des universités de rang mondial, l'accent est donc mis sur la nécessité d'internationaliser les programmes existants et de réformer les administrations et les systèmes de financements. Concernant leur réputation à l'international, dans le classement QS deux universités thaïlandaises sont dans le top 300 en 2023 (Chulalongkorn University et Mahidol University), quatre dans le top 1000 du THE (KMITT et Mae Fah Luang U., en plus des deux précédentes) et quatre également dans le classement de Shanghai 2022 (Chulalongkorn University, Mahidol University, Chiang Mai University et Prince Songkla University).

Cependant, **la Thaïlande enregistre une baisse démographique importante** : cela a un impact sur les effectifs des étudiants en études supérieures. Ils étaient 2,2 millions en 2017 avant de passer sous la barre des 2 millions en 2021⁷, soit une baisse de 15 % en cinq ans. On constate qu'au premier semestre de l'année 2022-2023, les chiffres ont augmenté pour la première fois de plus de 100 000 étudiants par rapport à l'année précédente, mais cette reprise peut sûrement être associée à un rebond post-Covid.

6. « Plan de l'enseignement supérieur sur le développement de la main-d'œuvre (2021-2027) » qui met l'accent sur le développement humain et le renforcement des capacités, la création d'un écosystème de recherche et la transformation de l'enseignement supérieur.

7. National Statistic Office : <http://statbi.nso.go.th/staticreport/page/sector/en/03.aspx>



Les établissements d'enseignement supérieur

Il existe **156 établissements d'enseignement supérieur en Thaïlande⁸ : 84 établissements publics et 72 privés**. Depuis 2003, le ministère de l'Éducation (qui avait la responsabilité politique de l'enseignement supérieur à l'époque), a imposé à certains établissements publics de devenir autonomes, dans la mesure où ils y étaient prêts sur le plan financier et des ressources humaines. Ils sont maintenant 26 à avoir ce statut. Si un soutien financier du gouvernement est toujours acquis, les **universités autonomes** exercent désormais un plus grand contrôle sur leur propre gestion afin d'améliorer l'efficacité de leurs programmes et élaborer des plans stratégiques pour soutenir leurs institutions. Il existe en plus de ces universités des établissements spécialisés tels que les neuf universités technologiques Rajamangala dans les domaines techniques ou les trente-huit instituts Rajabhat pour les études de professorat.

Les institutions privées fonctionnent de la même manière que les établissements autonomes, mais ils ne reçoivent pas de subventions du gouvernement thaïlandais.

Environ **82 % des étudiants sont inscrits au sein des établissements publics**, contre 18 % dans les institutions privées. De plus, si la grande majorité des universités thaïlandaises se trouvent à Bangkok, il existe également des universités de très bon niveau en province, comme Chiang Mai University et Mae Fah Luang University dans le nord du pays, ou encore Prince Songkla University dans le sud. Les établissements ont souvent une matière de spécialité dans laquelle ils sont particulièrement reconnus, comme Thammasat University pour le droit et les sciences politiques, Kasetsart University pour les agrosciences, Chiang Mai University pour les sciences naturelles ou encore King Mongkut's University of Technology Thonburi pour l'ingénierie.

L'accès à l'enseignement supérieur thaïlandais se fait par l'organisation de quatre sessions d'épreuves différentes, réparties sur tout le territoire. Appelé le TCAS, ce « concours » permet aux lycéens de tous les niveaux académiques de candidater suivant l'une de ces quatre procédures, à la difficulté variable.

La structure de l'enseignement supérieur est **similaire au système européen L-M-D** : la différence étant que la licence est généralement en quatre années, ou en cinq années pour les diplômés d'architecture, de pharmacie ou de sciences de l'éducation. Une majorité d'étudiants ne suivent que la licence, ou bien travaillent quelques années avant d'entrer en master.

Des politiques publiques encouragent les bons étudiants vers le doctorat, qui est très valorisé en Thaïlande. Cela se constate d'ailleurs par une **augmentation du nombre d'étudiants en thèse : 18 % en cinq ans⁹**. En 2021-2022, 91 % des étudiants thaïlandais étudiaient en licence, 7 % à un niveau équivalent au master, et 2 % en doctorat.

Le **système de notation en Thaïlande** suit le modèle américain avec une note comprise entre F et A+ pour chaque matière. À l'issue de chaque semestre, l'étudiant obtient une note sur 4 (un A équivalant à un 4/4, un B à 3/4). Ainsi, un semestre acquis à plus de 3,5/4 sera considéré comme un très bon semestre tandis qu'un semestre à 2,5/4 laisse place à une marge de progrès.

Depuis 2019, les établissements s'éloignent quelque peu du calendrier universitaire international pour revenir de plus en plus au « **calendrier thaïlandais** » : juin-octobre et novembre-mars, avec une longue pause sur la saison chaude d'avril à fin mai.

8. Bureau of International Cooperation Strategy, Office of the Higher Education Commission, Thailand.

9. Institut statistique du MHESI, <https://info.mhesi.go.th/>



La mobilité internationale

Mobilité entrante

La Thaïlande a accueilli 25 000 étudiants en mobilité diplômante en 2020¹⁰ : c'est le septième pays d'accueil de la zone Asie¹¹, derrière l'Inde (49 300), mais loin devant le Vietnam huitième (8 600) et l'Indonésie neuvième (7 700). La mobilité entrante est en baisse entre 2016 et 2020 de 21 %, qu'un manque de données sur les autres années ne permet pas de généraliser.

Neuf étudiants mobiles sur dix accueillis en Thaïlande sont originaires de la zone Asie-Océanie (90 %, très peu d'Océanie), tandis qu'ils ne sont que 4 % à provenir d'Afrique subsaharienne, 3 % d'Europe, et 2 % d'Amérique du Nord.

La Thaïlande est une destination d'études populaire en Asie du Sud-Est : la plupart des étudiants internationaux proviennent d'autres pays de l'ASEAN ou d'Asie. Les étudiants chinois sont largement en tête, puisque près de la moitié des étudiants accueillis proviennent de Chine (47 %). Ils étaient 11 800 en 2020, soit 160 % de plus qu'en 2015.

Les étudiants birmans sont également très présents : plus d'un étudiant accueilli sur dix (11 %), soit 2 690 étudiants mobiles, vient de Birmanie (+66 % en cinq ans). La Thaïlande est ainsi le deuxième pays de destination des étudiants birmans, derrière le Japon.

Les trois pays d'origine suivants sont des pays voisins ou proches : le Cambodge avec 1 550 étudiants (+31 %), le Laos avec 944 étudiants (+19 %), et le Vietnam avec 863 étudiants (+15 %).

Le Népal, plus éloigné géographiquement est pourtant le sixième pays d'origine avec une forte augmentation en cinq ans (642 étudiants, +147 %). L'Afrique du Sud est le seul pays d'Afrique subsaharienne parmi les premiers pays d'origine (431 étudiants). Les États-Unis sont le dixième pays d'origine : 366 étudiants partis en Thaïlande, un effectif cependant en baisse (-12 %).

On compte 114 étudiants français en mobilité en Thaïlande en 2020, en augmentation de 33 % par rapport à 2015.

Les autorités thaïlandaises cherchent à promouvoir la Thaïlande en tant que « hub d'enseignement supérieur régional », avec la participation à plusieurs programmes pour la mobilité des étudiants de l'ASEAN. Cela passe notamment par l'implication du pays dans l'Organisation des ministres de l'Éducation de l'Asie du Sud-Est (SEAMEO), organisation intergouvernementale régionale créée en 1965 par les gouvernements des pays d'Asie du Sud-Est afin de promouvoir la coopération régionale en matière d'éducation, de science et de culture dans la région. Ainsi, l'OHEC¹² encourage et soutient l'internationalisation de l'enseignement supérieur thaïlandais par le biais de programmes d'échange régionaux tels que le programme ASEAN *International Mobility for Students* (AIMS) qui vise à faciliter le transfert de crédits dans l'ASEAN, dans le cadre de l'harmonisation de l'enseignement supérieur en Asie du Sud-Est, et de la Thaïlande-ASEAN.

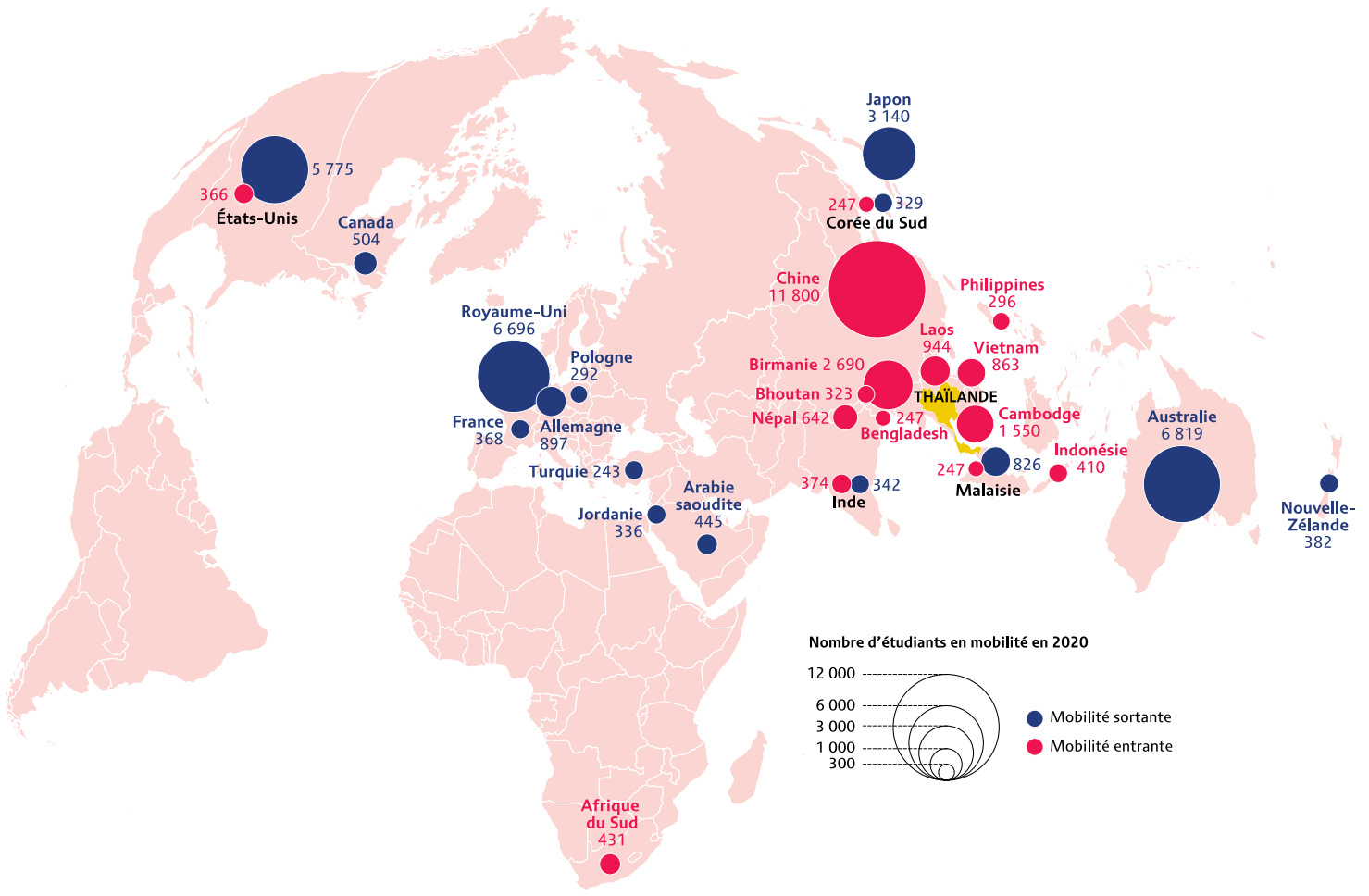
10. Données Unesco.

11. Les six premiers pays d'accueil en Asie sont la Chine, le Japon, la Corée du Sud, la Malaisie, Singapour et l'Inde.

12. Office of the Higher Education Commission, agence du gouvernement thaïlandais qui supervise les universités et autres établissements d'enseignement supérieur du pays.



Mobilité étudiante entrante et sortante de Thaïlande



Source : Institut statistique de l'UNESCO (ISU), février 2023



Mobilité sortante

L'internationalisation de l'enseignement supérieur thaïlandais est l'une des priorités du gouvernement. Pour cela, des bourses sont attribuées pour favoriser la mobilité des étudiants, chercheurs et employés thaïlandais, avec par exemple le programme *Royal Golden Jubilee* pour la mobilité des étudiants au niveau doctorat. De plus, de nombreuses bourses pour les employés thaïlandais du secteur public sont attribuées par le Bureau de la Commission de la fonction publique (OCSC), qui organise par ailleurs le salon de l'éducation le plus important du pays au mois de novembre de chaque année.

Plus de 32 000 étudiants thaïlandais sont partis en mobilité diplômante en 2020¹³, en augmentation de 8 % en cinq ans. Cela place la Thaïlande en 11^e position des pays asiatiques par mobilité sortante, juste après le Japon (33 000).

Les principales zones de destination privilégiées par les Thaïlandais sont pour 42 % l'Asie-Océanie, pour 34 % l'Europe, et pour 22 % l'Amérique du Nord. On constate cependant une forte augmentation de la mobilité vers les pays d'Europe sur cinq ans (+20 %), une augmentation plus modérée vers l'Asie-Océanie (+11 %), et une baisse vers les pays d'Amérique du Nord (-17 %).

Les premiers pays de destination des étudiants thaïlandais en mobilité diplômante sont anglo-saxons : l'Australie (6 819, 21 % des mobiles), le Royaume-Uni (6 696, 21 %) et les États-Unis (5 775, 18 %). Au total, six étudiants thaïlandais mobiles sur dix sont partis dans un de ces trois pays. On note là aussi des différences d'évolution : une forte hausse pour l'**Australie** (+44 % en cinq ans), une légère augmentation vers le **Royaume-Uni** (+9 %), et une baisse pour les **États-Unis** (-18 %).

Le **Japon** accueille un étudiant thaïlandais mobile sur dix (10 %) : ils étaient 3 140 en 2020 (+25 % en cinq ans), faisant de la Thaïlande le sixième pays d'origine des étudiants mobiles au Japon. Les pays de destination suivants sont l'**Allemagne** (867 étudiants) qui a presque doublé son attractivité en cinq ans (+95 %), et la **Malaisie** (826) qui l'a presque divisée par deux (-41 %).

À ces données issues de l'Institut statistique de l'Unesco, peuvent s'adjoindre les données fournies par le gouvernement chinois : la **Chine** se réclamait en 2018 de 28 600 étudiants thaïlandais, ce qui en faisait le deuxième pays d'origine derrière la Corée du Sud et devant le Pakistan et l'Inde.¹⁴

Mobilité vers la France

Il y a 523 étudiants thaïlandais inscrits en France en 2021-2022¹⁵, dont 61 % d'étudiantes. En légère baisse sur cinq ans (-9 %), on constate cependant un rebond sur un an (+12 %) après la crise liée au coronavirus. Les étudiants thaïlandais s'inscrivent majoritairement à l'université (53 %), où ils choisissent principalement comme disciplines les lettres, langues et SHS (39 %) et les sciences exactes dont STAPS (30 %). À l'université 39 % sont en licence, 32 % en master, et 29 % en doctorat contre 8 % pour l'ensemble des étudiants étrangers inscrits à l'université : il y a donc une **surreprésentation des étudiants thaïlandais au niveau D**. On constate également une **forte proportion d'étudiants thaïlandais inscrits en école de commerce** : 22 % du total, contre 14 % de l'ensemble des étudiants étrangers en France. Le reste des étudiants thaïlandais est réparti entre les lycées (cursus BTS ou CPGE ; 6 %), les écoles d'ingénieurs (5 %), les écoles d'art et d'architecture (4 %) et les autres types d'établissements (10 %).

13. Ces données Unesco ne comptabilisent pas les nombreux étudiants thaïlandais partis en mobilité diplômante en Chine.

14. Étudiants classés par pays d'origine, répondant à une méthodologie différente des étudiants en mobilité comptabilisés par l'Unesco, et incluant ainsi les étudiants en mobilités de court séjour. Source : http://en.moe.gov.cn/documents/reports/201904/t20190418_378692.html

15. Données MESR.



Le système de recherche en Thaïlande

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science, la Recherche et de l'Innovation (MHESI) a permis, par sa création, le regroupement de la plupart des agences et organismes de recherche auparavant indépendantes. **L'agence Thailand Science Research and Innovation (TSRI) élabore les principales politiques nationales de recherche et leur subventionnement**, sous le contrôle direct du ministère. La recherche en Thaïlande se fait principalement dans les universités et dans les différents organismes spécialisés, notamment les 15 agences de recherche dépendantes du MHESI, par exemple la GISTDA pour les études en géoinformatique et technologies spatiales, ou encore la TINT pour la recherche nucléaire¹⁶.

La recherche publique extra-universitaire est gérée par l'Agence nationale pour le développement de la science et la technologie (NSTDA)¹⁷. En 2020, **le gouvernement thaïlandais a fait du développement durable sa nouvelle priorité (Bio Circular Green - BCG)** et dans ce contexte, la NSTDA a donc identifié les quatre priorités de recherche suivantes :

- Alimentation et agriculture;
- Médecine et bien-être;
- Biomasse, matériaux végétaux et biochimie;
- Tourisme.

La Thaïlande souhaite se positionner en leader de l'ASEAN pour certains domaines, en s'appuyant sur de grandes infrastructures de pointe. Par exemple, en matière de télécommunication avec le plus important radiotélescope de l'ASEAN du centre de recherche astronomique NARIT¹⁸ à Chiang Mai; ou encore en physique des matériaux avec la présence d'un des deux synchrotrons d'Asie du Sud-Est au sein du *Synchrotron Light Research Institute*.



National Science Museum, Bangkok.

Toujours dans un objectif de regroupement pour une politique cohérente en matière de recherche, le réseau TRON¹⁹ a été créé, réunissant sept des principaux organismes de recherche thaïlandais. Cela permet notamment d'avoir accès à des données sur la recherche menée dans le pays.

La **création des « universités nationales de recherche »**, au nombre de neuf²⁰, permet également de valoriser l'excellence scientifique thaïlandaise, parfois méconnue du public occidental. Ces universités sont non seulement des établissements de formation d'excellence, mais aussi des centres de recherche remarquables avec différentes spécialités. Il existe également 11 centres d'excellence qui ont vocation à rassembler la recherche à un niveau national sur des thématiques données et ainsi former des réseaux et consortia de diplômés entre universités. Les deux centres d'excellence les plus actifs sont celui de pétrochimie et technologie des matériaux (PATROMAT) des universités de Kasetsart, Silpakorn et Suranaree. Le second, pour l'innovation en chimie (PERCH-CIC), regroupe 13 universités. L'objectif de ces deux programmes est avant tout de valoriser et de renforcer les systèmes de recherche.

16. *Geo-Informatics and Space Technology Development Agency (GISTDA); Thailand Institute of Nuclear Technology (TINT)*.

17. Le site web de la NSTDA donne un aperçu des différents projets de recherche : <https://www.nstda.or.th/en/about-us.html>

18. *National Astronomical Research Institute of Thailand*.

19. *Thailand Research Organizations Network*.

20. Chiang Mai Université, Chulalongkorn Université, Kasetsart Université, Khon Kaen Université, King Mongkut's Université de Technologie de Thonburi, Mahidol Université, Prince Songkla Université, Suranaree Université de Technologie et Thammasat Université.



La coopération franco-thaïlandaise

L'Ambassade de France en Thaïlande soutient la mobilité des jeunes étudiants et chercheurs thaïlandais d'excellent niveau par le financement de différents programmes de bourses :

- **Les bourses du gouvernement français Franco-thai scholarship** : ce programme finance la mobilité au niveau master et doctorat. Tous les domaines d'études sont acceptés et les co-financements avec les universités thaïlandaises sont de plus en plus fréquents. Chaque année, l'Ambassade de France à Bangkok finance une vingtaine de nouvelles bourses. En 2022, plus de 300 candidatures ont été reçues par l'Ambassade, et 25 nouvelles bourses ont été financées dans des domaines variés.
- **Le programme Young Talent Fellowship** finance des séjours de deux à six mois pour des jeunes chercheurs ayant obtenu leur thèse depuis moins de cinq ans. Depuis 2023, le gouvernement thaïlandais co-finance ce programme et vise en particulier le séjour de jeunes chercheurs français en Thaïlande.
- **Le Partenariat Hubert Curien SIAM** : organisé par le Comité conjoint franco-thaïlandais, ce programme invite les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche français et thaïlandais à soumettre une proposition de projet conjoint dans dix domaines de recherche²¹.

L'Ambassade de France en Thaïlande co-finance également entre six et dix bourses tous les ans à travers le programme thaïlandais de bourses *Royal Golden Jubilee* (RGJ).



Pavillon France au salon OCSC 2022.

La présence de quatre organismes de recherche français (EFEO, Cirad, IRASEC et IRD)²² implantés dans le pays favorise également une coopération importante avec les acteurs locaux par leurs outils de financement propres. Par exemple, les actions du Cirad avec l'université de Kasetsart dans le domaine de l'agriculture et de l'agro-alimentaire ont permis d'obtenir des financements de l'Agence nationale de la recherche française pour deux projets. Dans le domaine de l'aérospatial, les projets THEOS-1 et THEOS-2 sont également un exemple de la coopération franco-thaïlandaise réussie en matière de recherche avec l'implication d'Airbus, du Centre national d'études spatiales et d'établissements français, et de la GISTDA²³ côté thaïlandais.

21. Mathématiques; Sciences physiques; Sciences marines, géologie et planétologie; Chimie; Biologie et santé; Sciences humaines et sociales; Ingénierie; Sciences et technologies de l'information et de la communication; Agriculture, agro-industrie, environnement et biodiversité.

22. École française d'Extrême-Orient (EFEO), Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine (IRASEC), et Institut de recherche pour le développement (IRD).

23. The Geo-Informatics and Space Technology Development Agency.



Actions de promotion de Campus France Thaïlande

L'Espace Campus France de Thaïlande, hébergé au sein du SCAC de l'Ambassade de France à Bangkok, est **le premier point de contact des étudiants thaïlandais souhaitant poursuivre une partie ou l'ensemble de leurs études en France**. Avec la mise en place de la **procédure Études en France** pour la première fois en 2021, les étudiants thaïlandais sont désormais encadrés dans leur projet de mobilité.

La **stratégie de promotion de l'enseignement supérieur français** auprès des étudiants et chercheurs thaïlandais s'opère par les différentes actions de communication sur les réseaux sociaux avec une page Facebook totalisant plus de 23 000 mentions « j'aime ». Elle se réalise également par la présence de l'équipe au sein des principaux salons du pays, notamment au **salon OCSC, le plus grand salon institutionnel de Thaïlande pour la promotion des études à l'étranger**, ayant lieu tous les ans en fin d'année et accueillant toujours un certain nombre d'établissements français.

L'organisation d'une **tournée nationale, le « Campus Tour »**, généralement en début d'année universitaire, est également un événement incontournable du bureau Campus France puisque les équipes se rendent dans les principales universités de Bangkok et de province pour présenter les études en France.

Le **réseau France Alumni Thaïlande**²⁴, créé en 2015 compte plus de 600 membres (dont 58 boursiers), et 35 événements ont été organisés depuis sa création. Le partage d'expérience est toujours valorisé en Asie et la communauté alumni est donc très active en Thaïlande, avec un lien particulièrement fort établi avec les anciens boursiers du gouvernement français. Tous les ans, des activités et cérémonies sont organisées en lien avec ces alumni qui accompagnent régulièrement les équipes lors des différents salons de promotions ou conférences.

La francophonie en Thaïlande

La langue française bénéficie d'une bonne implantation dans le système éducatif thaï, puisque près de 200 écoles secondaires et une vingtaine d'universités, publiques et privées, en assurent la diffusion. Le français est en deuxième position parmi les langues européennes en Thaïlande après l'anglais. 30 000 Thaïlandais apprennent aujourd'hui le français, dont 3 500 dans les universités.

Pays observateur de l'Organisation Internationale de la Francophonie, quatre universités thaïlandaises sont membres de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), notamment l'Université de Rangsit, très active. C'est d'ailleurs au sein de cette université que le premier « centre d'employabilité francophone » de Bangkok a été ouvert en 2021.

Par ailleurs, la Thaïlande compte quatre Alliances Françaises, dont l'Alliance Française de Bangkok qui chaque année enseigne le français à 2 000 étudiants.

24. <https://www.francealumni.fr/en/position/thailand/>

Réseau des établissements culturels, éducatifs et universitaires en Thaïlande



Directrice de la publication

Donatienne Hissard,
Directrice générale

Rédaction :

Ambassade de France en
Thaïlande : Gabrielle Lenormand
Campus France : Florentin Piron

Comité éditorial :

Béatrice Khaiat, Thierry Valentin,
Olivier Chiche-Portiche, Judith
Azema, Nabil M'Silti, Olivier
Marichalar, Guillaume Tétard,
Mathilde Mallet

Édition :

Florentin Piron

Cartographie :

Philippe Rekacewicz

Crédit photos :

Ambassade
de France en Thaïlande ;
Shutterstock

Réalisation :

Luciole

Impression et diffusion :

Full Point

Campus France :

Agence française pour la
promotion de l'enseignement
supérieur, l'accueil et la mobilité
internationale
28, rue de la Grange-aux-Belles -
75010 Paris

www.campusfrance.org

Mars 2023

ISSN 2495-3326

